

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Collectif (1986) *Aménagement et développement. Vers de nouvelles pratiques*. Montréal, ACFAS, Cahiers de l'ACFAS, no 38, 199 p.

par Alain G. Gagnon

Cahiers de géographie du Québec, vol. 31, n° 82, 1987, p. 94-95.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/021852ar>

DOI: 10.7202/021852ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

conclusion et en vient à proposer qu'une géographie du développement devrait être centrée sur une analyse de la territorialité. Bien avant de devenir une notion à développer, la territorialité constitue donc un enjeu socio-politique pour l'État et la société civile. Cet enjeu est bien relevé dans l'article de Dionne. En s'interrogeant sur les conditions d'une nouvelle territorialisation qui puisse concilier la volonté de désengagement de l'État et son travail de régulation, il recentre finalement le débat « sur le caractère conflictuel des espaces, en particulier sur la dichotomie possible entre des territoires institutionnels de l'État et des territoires sociaux porteurs de projets ». Telle est bien la nature de l'enjeu : l'exploration de la territorialité — et son entrée dans la modernité — servira-t-elle le seul dessein volontariste de l'État ou bien pourra-t-elle être aussi le ferment d'un développement ascendant ?

Un des grands perdants de ces analyses est l'urbain. Ce manque est sans doute à l'image d'une territorialité urbaine tellement émoussée qu'elle est aujourd'hui difficilement perceptible, comme si la « fonctionnalisation » de l'espace avait été presque parfaite et totale. Or, c'est peut-être aussi avant tout de ce lieu qu'émerge aujourd'hui le post-modernisme, ce mouvement qui cherche à rehausser la « forme », de culture et d'histoire, à lui redonner une signification territoriale. C'est aussi autant de ce lieu qu'en région que s'effectue le « retour du sujet » et qu'illustrent entre autres la perspective méthodologique de Villeneuve et l'excellent épilogue de Désy.

L'exploration de la territorialité — des territorialités — est donc bien amorcée même si les voies en sont nombreuses et les moyens différents. Il n'est toutefois pas sûr qu'elle soit la seule préoccupation de chercheurs en quête de nouveaux territoires conceptuels : elle pourrait bien correspondre au début d'un comblement concret du vide social dont parle Barel (1984), c'est-à-dire à la découverte d'un nouveau sens des relations et des choses qui se situerait entre le sommet et la base, entre le local et le global, et qui pourrait piéger cette anxiété qui nourrit à l'envi le repli social actuel.

LOÏC GRASLAND
Montréal

COLLECTIF (1986) *Aménagement et développement. Vers de nouvelles pratiques*. Montréal, ACFAS, Cahiers de l'ACFAS, n° 38, 199 p.

Cette publication regroupe les actes du colloque de la section « aménagement et urbanisme » de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, tenu à l'Université du Québec à Chicoutimi les 21 et 22 mai 1985.

Les actes sont regroupés autour de quatre thèmes particuliers : a) le pouvoir local et les mouvements sociaux ; b) les projets alternatifs ; c) la question de l'aménagement et du développement et ; d) les nouvelles pratiques dans le domaine. À travers l'étude de ces thèmes, les auteurs discutent des rapports entre l'État et les sociétés locales et démontrent que, selon le cas, ces relations s'établissent en respectant une dynamique ascendante ou descendante.

L'étude du premier thème est intéressante en ce que la notion de pouvoir local est définie comme un « construit » alors que les mouvements sociaux sont perçus comme des lieux de mobilisation et de prise de conscience (Boudreault). L'examen qui est fait des conseils régionaux de développement du Nouveau-Brunswick est fort éclairant ; en fait, on propose une définition originale des nouveaux lieux de pouvoir et des problèmes inhérents à leur utilisation (Allain et Côté). L'étude de Collin et de Germain met en relief les enjeux du pouvoir local dans la mise sur pied des projets résidentiels urbains. Quant à l'étude de Laplante sur les enjeux du reboisement, elle ne cadre pas très bien avec les objectifs du volume bien qu'elle s'avère fort intéressante.

L'étude des projets alternatifs est probablement le thème le mieux articulé du volume. À cet égard, on remarque par exemple l'étude serrée dont font l'objet les aspects suivants : les rapports

contradictoires entre l'État et les projets alternatifs (consensuel/intégrateur et conflictuel) (Morin), les liens para-étatiques tels qu'ils sont exprimés par des alliances entre les partis politiques municipaux et les groupes de quartier (Villeneuve), et l'analyse de Bonneau et Dionne sur les projets d'aménagement intégré des ressources dans les régions rurales dans laquelle les auteurs mettent l'accent sur les questions sous-jacentes à la régionalisation de l'État et au phénomène de la territorialité du développement.

Dans la troisième partie de l'ouvrage, le choix « politique » pour l'intégration ou la dissociation des objectifs « développement-aménagement » est étudié. Ce type d'analyse, et ce même s'il remonte à la fin des années soixante, n'a surtout pas perdu de son actualité. Après avoir établi que les rapports entre le développement et l'aménagement sont nécessairement reliés, Robert et Vachon traitent respectivement des contrats de développement et de l'importance d'accorder aux pouvoirs locaux ou régionaux des lieux d'intervention s'ils veulent, d'une part, préserver un milieu social de qualité et, d'autre part, permettre aux gens de vivre leur ruralité.

La quatrième partie porte essentiellement sur l'évolution des stratégies de l'État. On y discute la continuité et les ruptures caractérisant les politiques étatiques en matière de développement et d'aménagement. Faisant l'examen des associations municipales, Léveillé affirme que ces nouvelles pratiques, même si elles revêtent des formes distinctes, ne sortent pas des cadres imposés par les structures de l'État. L'étude de Bruno Jean suggère que les dirigeants politiques et les technocrates ont évacué la question rurale dans les régions périphériques en l'intégrant à la question régionale. Rappelant que les populations rurales ont été écartées par les spécialistes (technocrates et représentants élus), les études de Parenteau et de Quesnel-Ouellet viennent fermer la boucle en reconnaissant la tâche difficile que pose toute remise en question du système.

Dans l'ensemble, ce livre constitue une contribution importante au débat sur la question du développement au Québec. La plupart des textes posent la question du rapport « développement-aménagement » en des termes clairs et novateurs. On note une certaine influence de l'économie politique critique du Canada anglais, ce qui a pour effet de balancer quelque peu les interprétations et de questionner l'influence structuraliste française dans les débats sur la question régionale. Comme on le sait, les cadres d'analyse étrangers ont souvent certains problèmes à voyager.

Finalement, il importe de mentionner que même si la plupart des analystes se passionnent pour le développement régional et l'aménagement, ceux-ci se limitent trop souvent à étudier prioritairement le rôle de l'État provincial. En fait, l'influence du gouvernement central sur le développement régional est souvent laissée pour compte. Reconnaisant la présence de plus en plus marquée du gouvernement central dans le champ du développement — étant donné son pouvoir de dépenser — on peut se demander s'il n'y aurait pas lieu d'élargir la problématique. La création du poste de coordonnateur fédéral dans chacune des provinces, la nomination de ministres « régionaux » à Ottawa, l'élaboration de projets régionaux par le gouvernement central (souvent sans la participation des gouvernements provinciaux) remettent en question le biais provincial que l'on retrouve habituellement dans les études sur le développement régional.

Les spécialistes de la question régionale ainsi que les non-initiés trouveront dans la publication des actes de ce colloque plusieurs pistes intéressantes. Il est à espérer qu'elles inspireront un meilleur débat sur les enjeux actuels de la refonte des structures gouvernementales à laquelle le gouvernement Bourassa nous convie. Bref, un livre à recommander.

Alain G. GAGNON
Département de science politique
Université Carleton, Ottawa